



Cfdt SF3C

Antenne Val de Marne

Maison des syndicats 11/13 rue des Archives
94000 CRETEIL

Tél. 01 43 99 56 03 **Fax.** 01 43 99 56 41
Courriel : 94@cfdtsf3c.org Web : cfdtsf3c.org

Forte mobilisation Dans le Val de Marne

25 % des collègues du Réseau Grand Public (chiffres Direction) ont protesté massivement ce 15 février à l'appel des syndicats départementaux, CFDT, SUD, FO et CGT pour dénoncer la forte dégradation de leurs conditions de travail.

Après Terrain et ses nombreuses suppressions d'emploi notamment au volant de remplacement, la récente décision de ne plus recruter, ni CDI, ni CDD, ni étudiant a contraint très souvent la hiérarchie locale à la mise en place d'organisations parallèles aussi bien pour faire face aux absences que pour les périodes de vacances au détriment de la plupart des agents du Val de Marne et de leur vie personnelle.

De plus, les tentatives d'ouverture prolongées les samedis dans plusieurs établissements sans aucune étude préalable, sans aucune concertation, ni compensation ne sont pas acceptables.

Refusons ces situations

Cette forte mobilisation doit permettre maintenant l'ouverture immédiate de négociations avec toutes les organisations syndicales qui le souhaitent et de porter vos revendications.

La Direction doit entendre le message fort que nous lui adressons par cette action et répondre très rapidement à nos exigences :

- ⇒ **L'embauche de saisonniers pour la période estivale permettant la satisfaction des congés et en respect des textes en vigueur. La Cfdt rappelle qu'à aucun moment, le recrutement d'un étudiant pendant ses vacances n'a généré de précarité. Bien au contraire, il permet à ce jeune de pouvoir subvenir à ses besoins tout en acquérant une expérience professionnelle.**
- ⇒ **Le remplacement de tous les départs et la mise à niveau des volants.**
- ⇒ **L'arrêt des organisations sauvages de cet été.**
- ⇒ **L'arrêt immédiat des expérimentations d'ouverture du samedi après-midi.**
- ⇒ **L'ouverture de négociations sur les régimes de travail des EAR.**

La Cfdt exige de la Direction, l'ouverture rapide de négociations. En cas de refus, la Cfdt prendra toutes ses responsabilités dans les suites à donner à cette action.

La CFDT, partout avec vous.